

## MAISONS HAPPY

SASU au capital de 40 000 euros  
Siège social :  
10 rue de la Commune du Puits  
25480 ECOLE VALENTIN  
530 47/199 RCS BESANCON

Aux termes d'une décision en date du 31 Mai 2021, l'associé unique a nommé :

- La société FIDUCIAIRE DE FRANCE COMTE, 1 Rue du Clos Munnier 25000 BESANCON a été nommée en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société PROCCOMPTA - VALPARC - 25480 ECOLE VALENTIN.

L'associé unique prend acte qu'en application des dispositions de l'article L. 823-1, 1<sup>er</sup> alinéa 2 du Code de commerce, la Société n'est plus tenue de procéder à la désignation d'un Commissaire aux Comptes supplantant et décidé de ne pas renouveler la société ACEPE CONSEIL PARTENAIRES EUROPE - VALPARC - 25480 ECOLE VALENTIN.

Pour avis, le président

## CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 19/06/2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

RAISON SOCIALE : AMMIR RAISON SOCIALE à Responsabilité Limitée  
CAPITAL SOCIAL : Mille (1 000) Euros  
DUREE : 99 ans  
SIÈGE SOCIAL : 14 rue Montalambert - 25120 MAILCHÉ  
OBJET SOCIAL : - l'exploitation d'un fonds de commerce d'épicerie, alimentation et boissons  
- la restauration rapide sur place et à emporter  
- toutes prestations annexes s'y rapportant

GERANT : Monsieur Murat ONER, né le 12 Octobre 1988 à TASLACAY (Turquie), de nationalité turque, demeurant 31 rue de l'Hevelvée - 25500 MORTEAU

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BELFORT.

Pour avis, le représentant légal

## JSTL

Société Par Actions Simplifiée au capital de 5 000,00 €  
Siège social : 11 rue de la Messange  
25500 MORTEAU

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MORTEAU en date du 15 juin 2022, il a été constituée une société par actions simplifiée présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : JSTL  
SIEGE SOCIAL : 11 rue de la Messange  
BEUVE, MORTEAU (25500)  
OBJET : - La propriété et l'administration de tous biens et/ou droits mobiliers et/ou immobiliers de plus particulièrement : En matière mobilière : l'acquisition par voie d'acquisition à titre onéreux, de souscription au capital d'origine, ou augmentation de capital de participation à des opérations de fusion, scission ou regroupement de toute nature, d'échange de parts et actions dans toutes sociétés civiles et commerciales.  
- En matière immobilière : La propriété par voie d'acquisition à titre onéreux, crédit-bail immobilier, apport en nature, échange, construction d'immeubles à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel en vue de la location.  
- La réalisation de toutes opérations, l'exercice de toutes prestations, l'acquisition de tous mandats sociaux de nature à permettre ou à favoriser l'objet social.  
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.  
CAPITAL : 5 000 euros  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription des titres au nom de l'associé, au jour de l'assemblée, dans les comptes de titres tenus par la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.  
PRESIDENT : Monsieur Jérôme CLERICQ, demeurant 11 rue de la Mé-sange Bleue, MORTEAU (Doubs).  
IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de BESANCON.

Pour avis, le président

## JFT SERVICES PROPRETE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros  
Siège social :  
2 E, rue Bertrand Russell  
25000 BESANCON  
840 442 248 RCS BESANCON

Aux termes d'une décision en date du 01/06/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 2 E, rue Bertrand Russell, 25000 BESANCON au 124, rue de Dole, 25000 BESANCON à compter du 01/06/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, le président

SELARL D'AVOCATS BPS  
19 Chemin de la combe aux chiens  
BP 10869 - 25025 Besançon Cedex  
Maitre Olivier PITTET

## SCI AMETHYSTE

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE  
AU CAPITAL DE 61 694 €  
SIÈGE SOCIAL : 14 rue de l'Industrie n° 21 - 25660 SAONE  
352 564 231 RCS BESANCON

## CHANGEMENT DE GERANT

En date du 02/06/2022, les associés ont décidé de nommer Madame Suzanne BONNEFOY, demeurant à SAONE (25660) 16 Rue des Perrières, en qualité de gérant, à compter du même jour, en remplacement de Monsieur Jean-Claude BONNEFOY décédé le 02/05/2022.

Pour avis

## CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 15/06/2022 il a été constituée une EURL nommée : LES PETITES GOURMANDISES  
MANDRES  
SIEGE : 4 Grande Rue 90100 DELLE  
OBJET : fabrication et vente de pâtisseries, fabrication artisanale et vente de chocolats et toutes spécialités de chocolats. Salon de thé.  
GERANT : Berengère SIGNE, demeurant 14 Allée des Pommes 90100 THIAUMIERI  
DUREE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Belfort

Pour avis

## SCI SCR

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros  
Siège social : Rue Claude Girard  
ZAC de Fechtange  
25320 CHEMAUDIN ET VAUX  
878 968 601 RCS BESANCON

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 06/05/2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Christophe LEGRAND de ses fonctions de cogérant à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BESANCON.

Pour avis, la gérante

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MALBUISSON du 15/06/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : ADB  
Siège : 4 Chemin des Landes, 25160 MALBUISSON  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
Capital : 10 000 euros  
Objet : L'exploitation de tous hôtels, bars, restaurants, l'activité de traicteur, ventes à emporter de tous plats, La vente au profit de la clientèle de tous produits régionaux, alimentaires ou artisanaux.  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession de tous actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Madame Laurence CLAUDEL, demeurant 4 Chemin des Landes, 25160 MALBUISSON  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON

Pour avis, la présidente

## CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Jimmy PLOIEREY, notaire associé de la SELARL « LA NOTARIALE », titulaire d'Offices Notariaux à LURE (Haute-Saône), 8 rue du Maréchal Leduc, le 16/06/2022, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet social : acquisition, en état futur d'achèvement ou achetés, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers  
Dénomination sociale est : DJL - Avenir des Prés Verts.  
Siège social : METABIEF (25370), 66A Avenue des Prés Verts.  
Capital social : 1 200,00 €  
Durée : 99 années  
Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés  
Gérant : Monsieur Julien STILBAUDRY, demeurant à METABIEF (25370), 66A Avenue des Prés Verts.  
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BESANCON (25).

Pour avis, le notaire

## MN RECUP

SAS au capital de 1 000 Euros  
Sise 110 le Pré Louvel  
25140 LES ECORCES  
RCS BELFORT : B 842 543 886

Suivant décisions de l'assemblée générale en date du 1<sup>er</sup> Février 2022, il a été décidé à compter dudit jour de :  
- Augmenter le capital d'une somme de 15 000 Euros pour le porter de 1 000 Euros à 16 000 Euros par incorporation de réserves.  
Cette augmentation de capital a été réalisée au moyen de l'élevation de la valeur nominale des 1 000 actions qui passe de 1 à 16 Euros.  
Les formalités seront déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de BELFORT.

Pour avis, la présidente

## GILLES DODANE

EURL au capital de 7 700 Euros  
Siège Social : 8 rue des Crêts  
RCS BESANCON : B 432 560 969

Suivant acte sous seing privé en date du 1<sup>er</sup> Juin 2022, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes à compter dudit jour : - toutes prestations administratives, classement et organisation.  
Les formalités seront déposées au Registre du Commerce et des Sociétés de BESANCON.

Pour avis, le représentant légal

## VIRTUAL ARCADE

EURL au capital de 1 000 Euros  
Siège Social : Site de la Roche  
Rue Frédéric Japy  
Batiment D Cellule 3  
25420 BART  
RCS BELFORT : B 897 700 480

Suivant acte sous seing privé en date du 13 Juin 2022, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur David VENTURINI en sa qualité de gérant à compter dudit jour.  
Il a été décidé de nommer en qualité de gérant : Madame Sabina BEURET, née le 23 Mai 1991 à MONTBELIARD (25), de nationalité française, demeurant 2 rue des Iris - 25420 COURCELLE LES MONTBELIARD pour une durée illimitée à compter dudit jour.

Les formalités seront déposées au Registre du Commerce et des Sociétés de BELFORT.

Pour avis, le représentant légal

## PERNIN

SCI au capital de 1 000 €  
Siège social : 28 rue des Graviers  
25700 VAL ENTIENNEY  
RCS BELFORT en cours

## CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 14 juin 2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière  
Dénomination sociale : PERNIN  
Siège social : 28 rue des Graviers - 25700 VAL ENTIENNEY  
Objet social principal : l'acquisition de tous biens et/ou droits immobiliers, ventes à emporter de tous plats, La vente au profit de la clientèle de tous produits régionaux, alimentaires ou artisanaux.  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Transmission des actions : La cession de tous actions de l'associé unique est libre.  
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Madame Laurence CLAUDEL, demeurant 4 Chemin des Landes, 25160 MALBUISSON  
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON

Pour avis, la présidente

## SV CONSEIL

SASU au capital de 1000€  
Siège social: 33 Grande Rue  
25150 PONT-DE-ROIDE-VERMOIANNS  
821 376 811 RCS BELFORT

Par décision en date du 10/12/2021 l'associé unique a décidé d'approuver les comptes de liquidation, de donner quittance au liquidateur pour sa gestion, de le décharger de son mandat et de constater la clôture de liquidation.

Pour avis, le Président

## O'ŒUR DES BOSSES

Entreprise unipersonnelle  
Au capital de 1 000 €  
Siège social : 90000 BELFORT  
4 rue Georges Clemenceau  
RCS BELFORT 812 022 200

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 16 mai 2022, il résulte que le siège social a été transféré au 19 rue du Comte de la Suse à Belfort (90000) à compter du 16 mai 2022. L'article n° 4 des statuts a été modifié en conséquence :  
Andenne mention : Le siège social est fixé : 4 rue Georges Clemenceau - 90000 BELFORT  
Nouvelle mention : Le siège social est fixé : 19 rue du Comte de la Suse - 90000 BELFORT  
Mention sera faite au RCS : BELFORT

## COMMUNE DE TAILLECOURT

## AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU PROJET DE MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE TAILLECOURT

Par arrêté du maire n°2022-08 du 7 juin 2022, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de TAILLECOURT.  
Le PLU modifié, à l'issue de l'enquête publique, est destiné à être approuvé par le Conseil Municipal.  
Mme Sylviane FOURRE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Besançon.  
L'enquête publique se déroulera durant 21 jours consécutifs, du mercredi 13 juillet 2022 à 9 h au mardi 2 août 2022 à 12 h (à l'exception de l'enquête publique).  
Les procès-verbaux de l'enquête publique, les procès-verbaux de constat ainsi que le rapport d'enquête, à feuilles non numérotées, seront déposés en mairie de TAILLECOURT pendant toute la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture du bureau du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.

Les informations et pièces relatives à l'enquête publique seront également disponibles sur le site internet suivant : <https://www.taillecourt.com/enquete-publique-pju/>  
Durant cette période, chacun pourra consigner éventuellement ses observations, propositions et contrepropositions sur le registre déposé en mairie ou par voie électronique sur le site internet susvisé à l'adresse suivante : [enquete-pju@taillecourt.com](mailto:enquete-pju@taillecourt.com)  
Un poste informatique, pour la consultation du dossier d'enquête publique, sera également tenu à disposition du public en mairie de TAILLECOURT soit du lundi au vendredi de 9 h à 12 h.  
Le public pourra également adresser ses observations écrites au Commissaire-Enquêteur à l'adresse suivante : Enquête publique relative à la modification du PLU, mairie de Taillecourt, 4 Rue du Cimetière, 25400 Taillecourt  
Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie aux jours et heures suivants :

- lundi 18 juillet 2022 de 14 h à 16 h,
- mardi 19 juillet 2022 de 9 h à 11 h,
- mardi 2 août 2022 de 10 h à 12 h (fin de l'enquête publique).

Le projet de PLU n'a pas fait l'objet d'une évaluation environnementale après un examen au cas par cas. Le dossier d'enquête publique comprend notamment le 1<sup>er</sup> mars 2022 une note présentant les principaux raisons pour lesquelles, notamment du point de vue de l'environnement, le projet de modification du PLU a été retenu.

Les informations relatives au PLU peuvent être demandées auprès de M. le Maire de la commune de TAILLECOURT.

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAVERNAY du 13/05/2022, il a été constitué une société par actions simplifiée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE MICKAEL DESOGERE  
SIEGE SOCIAL : 12, rue de la Censerale 25170 LAVERNAY  
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés  
Capital : 2770 euros  
Objet : Toutes activités liées à la couverture, la zinguerie, la réparation de toiture, bardage et la petite maçonnerie.  
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés, ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.  
Président : Monsieur Mickael DESOGERE, demeurant 12, rue de la Censerale 25170 LAVERNAY.  
La Société sera immatriculée au RCS de BESANCON.

Pour avis, le Président

## AVIPO

SAS au capital de 55 200 €  
Siège social :  
LE GRAND COMMUNAJE  
25210 BONNETAGE  
BESANCON RCS 314 528 738

## MODIFICATION DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Lussane GUBERTI, notaire au sein de l'étude de Me Sandra VETTER, notaire à VILLERS LE LAC (25130) 5, rue Pierre Bensaon, Monsieur Jean-Marie Constantin CALAME, titulaire, et Madame Françoise Marcelle Henriette CHABOD, titulaire, de l'union en assemble à VILLERS LE LAC (25130), 53, route des Bénédicts, mandat de biens requise aux acquits préalable à leur mariage, le 16 octobre 1982 ont entendu convoquer le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquits mais en l'absence d'assurer une meilleure production au profit de leur mariage. Monsieur CALAME a fait apport à la communauté de divers biens et droits immobiliers.

Les oppositions pourront être faites dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès de Maître Lussane GUBERTI, notaire au sein de l'étude de Me Sandra VETTER, notaire à VILLERS LE LAC (25130) 5, rue Pierre Bensaon. En cas d'opposition, les acquits devront être remis à Monsieur CALAME, pour être remis au régime matrimoniel au Tribunal de Grande Instance.  
Pour avis et mention, Me Lussane GUBERTI

Pour avis, la présidente

## RECTIFICATIF

Dans l'annonce du 15 avril 2022, concernant la société civile SEK immatriculée 443 429 642 au RCS de Belfort, le 6<sup>ème</sup> alinéa a été transféré à l'adresse suivante :  
le siège social a été transféré à l'adresse suivante :  
Herman de CHAPRET 25330 ETERNOZ, au lieu de 1 CHIFFREY 25330 ETERNOZ.  
Pour avis, Me Mylène PUMPEL

## IN EXTENSIO

Experts Comptables - 70200 LURE  
CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 18/05/2022 constitution de la SASU dénommée HOLDING BABOU.  
Capital social : 5 000 euros.  
Siège social : 17, Rue des Fourgères, 25000 BESANCON.  
Objet : L'exercice d'une activité de Holding.  
Président : M. Emmanuel RENAUD, demeurant 17, Rue des Fourgères, 25000 BESANCON.  
Admission aux assemblées d'actions : inscription en compte au jour de l'assemblée.

Exercice du droit de vote aux assemblées : une action une voix, agréments dans tous les cas voté par l'AGE  
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS BESANCON.

## AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : IMMOBILIER DE LA SALLEINE  
FORME : Société à responsabilité limitée  
CAPITAL : 15000 euros  
SIEGE SOCIAL : 24 B Grande Rue - 25610 ARC-ET-SENNANS  
OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement :  
- Les activités de transactions sur immeubles et fonds de commerce, gestion immobilière et syndic de copropriétés, - l'activité de conseil en rénovation. Toutes informations réglementaires et accompagnements dans l'établissement de dossiers en lien direct ou indirect avec l'activité susmentionnée.  
DUREE : 99 années  
GERANCE : Mme Myrgran SAVATIER, demeurant à BUFFARD (25440), 4 Chemin de Chay.  
IMMATRICULATION : au RCS de BESANCON.  
Pour avis,

## ARTICLE 1007 DU CODE CIVIL / ARTICLE 1378-1 CODE DE PROCEDURE CIVILE / LOI N° 2016-1547 DU 28 NOVEMBRE 2016

Suivant testament olographe en date du 2 mars 2021, Madame Danielle Loe-Lange cliente, demeurant à GRAY, CHARMONT (25200), 10 avenue des Gènes Bois, née à MONTBELIARD (25200), le 25 juin 1968 Calédonienne, Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de l'article 1007 du Code de Procédure Civile, a déclaré son testament au greffe du Tribunal judiciaire de MONTBELIARD le 28 avril 2022. A consenti un legs universel consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Frédéric FRITSCH, Notaire FRSOCH, notaire à HENICOURT, rue Fernand CRICEN, 70032, dans les mois suivants la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de MONTBELIARD de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.  
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

# La Terre de chez nous

L'ACTUALITE AGRICOLE ET RURALE Depuis l'annonce de Belfort

SOCIÉTÉ D'INITIATION ET D'ORGANISATION 130 BIS RUE DE BERTHIER  
CS 6079 - 25271 BESANCON CEDEX TELERHNE 03 81 45 92 81 - TELEPHONE : 03 81 50 87 42  
Site internet : [www.terredeschexnous.com](http://www.terredeschexnous.com) - Email : [terre@terredeschexnous.com](mailto:terre@terredeschexnous.com)

54€ au capital de 40 000 Euros, 4 ans de durée de 50 années à compter de son immatriculation au RCS constituée de la Fédération Départementale des Syndicats des Agriculteurs Agricoles, représentée par son président, Philippe Monnet.  
ISSN 0242-147X - N° de commission arboricole : 0232 C 64208 - Tirage moyen hebdomadaire : 3 980

Directeur de la publication : Philippe Monnet  
Responsable administrative : Christelle Fournier  
Médactrice : Sylviane Viret  
Illustratrice : Sandrine Bouchon

Responsable de la gestion administrative : Laurence Sigot  
Comptabilité : Patricia Labeau

Publicité hebdomadaire et régionale : sur demande  
Publicité régionale pour l'annonce légale sur le territoire de la Territoire de Belfort  
Détail Agricole 251 352 4018 - Impression : IMPRIMERIES ICI 42 Rue de Chavigny 21181 AULHÉNE - 71 3942 - VENDREDI 24 JUIN 2022 - Dépôt légal 4<sup>ème</sup> trimestre 2022

Toutes reproductions de textes, photos ou dessins ont été faites sans l'autorisation expresse de l'éditeur de la publication. Les reproducteurs et autres éditeurs sont responsables de leurs actions.  
Aucun lien ne peut être établi par le présent avis entre les personnes citées dans le présent avis et les personnes citées dans le présent avis de l'annonce légale sans que les personnes citées dans le présent avis ne soient expressément nommées.  
Tous droits réservés - 100 % de l'annonce est imprimé sur un papier 100% recyclé.  
de l'édition européenne sous le numéro IN 70701. Embellissement : Prol'All'light